

Directrice adjointe ou directeur adjoint

Direction des services aux étudiants et à la communauté | Service de l'aide à l'apprentissage et bibliothèque

Concours : C2026-022b-324-01

Étant donné le gel d'embauche dans le secteur public, cet affichage est réservé uniquement au personnel du réseau collégial. Merci

Au Collège Montmorency, vous trouverez un milieu de vie stimulant, enrichissant et vibrant. Le Collège est une véritable ville en mouvement qui réunit 1200 membres du personnel et plus de 9200 étudiant.e.s. Côté la population étudiante au quotidien stimule notre vitalité et notre créativité. Nos valeurs d'ouverture, d'engagement, de collaboration et d'innovation offrent un environnement de travail favorisant l'accomplissement personnel et professionnel.

ÉCHELLE SALARIALE	AVANTAGES	CE QUI NOUS DISTINGUE !
Poste de cadre Régulier temps complet	Possibilité de télétravail	Une mission éducative inspirante
Classe 7	Horaire d'été	Un environnement en constante évolution
Lundi au vendredi Échelle salariale entre 96 377 \$ à 128 500 \$ / année ¹	Développement professionnel	À proximité du métro, programme Opus+ entreprise disponible
Supérieure immédiate : Danielle Malkasoff Directrice	Conciliation travail - vie personnelle	Au cœur du pôle du savoir et de la culture de Laval
	Assurances collectives	Une offre alimentaire diversifiée (cafétéria et restaurant-école)
	Régime de retraite à prestation déterminée	Une garderie en milieu de travail (CPE Youpi)
	Programme d'aide au personnel	Accès gratuit aux installations sportives
	Service de télémédecine	
	Jusqu'à 35 jours de vacances par année	
	13 congés fériés par année	

Sous l'autorité de la Direction des services aux étudiants et à la communauté, la personne titulaire du poste assume les fonctions de gestion requises pour assurer la planification, l'organisation, la supervision, l'évaluation, le suivi et le développement des activités de ses services dans les champs d'activités suivants.

LE SERVICE D'AIDE À L'APPRENTISSAGE :

- L'intégration des personnes handicapées ou ayant des troubles d'apprentissage ou de santé mentale;
- L'orthopédagogie;
- Les services psychologiques intégrant tout le volet psychosocial et les intervenants du milieu;
- Le service de passation des examens pour les étudiants et étudiantes à besoins particuliers;
- Les projets spéciaux par les étudiants qui ont des besoins particuliers.

¹ La rémunération et les conditions de travail sont celles prévues par le Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des Collèges d'enseignement général et professionnel.

BIBLIOTHÈQUE

- a) Les services au public: références, prêts de périodiques et de documents écrits et audiovisuels;
- b) Les services techniques: achat, la classification, la gestion du système;
- c) La bibliothèque virtuelle: développement technologique, catalogue sur Internet, consultation sur Internet;
- d) Le service d'ateliers de méthodologie de recherche.

Plus concrètement, la personne titulaire de ce poste relèvera les défis suivants :

- Mettre en œuvre les politiques, les règlements, les programmes et le plan de travail établi conformément au plan stratégique et à cet effet, rédiger des procédures et émettre des directives ;
- Déterminer les besoins et assurer une bonne gestion des ressources humaines, financières, matérielles et technologiques des secteurs sous sa responsabilité
- Procéder à la sélection du personnel conformément aux politiques en vigueur au collège et informer le personnel sous sa responsabilité et le diriger notamment quant à l'accueil, à l'intégration au travail, au contenu et à la répartition des tâches, au perfectionnement, à l'application de politiques de personnel et de conditions de travail, procéder à l'évaluation du rendement ;
- Encadrer et mobiliser le personnel des différentes équipes ;
- Préparer le budget et le gérer dans les limites approuvées ;
- Concevoir, mettre en place et adapter des systèmes et des processus administratifs de coordination des activités avec les autres secteurs ;
- Collaborer à l'élaboration des politiques, des règlements, des programmes, du plan de travail et de développement et du plan d'effectifs ;
- Appliquer les lois, les politiques et les règlements gouvernementaux et aviser son directeur et conseiller la direction générale et les autres cadres de l'organisation ; présenter un rapport annuel à son supérieur immédiat ;
- Représenter la Direction des services aux étudiants et à la communauté à des comités internes et participer au rayonnement du Collège dans sa communauté ;
- Être responsable, en collaboration avec l'équipe de cadres de la Direction des services aux étudiants et à la communauté, de l'application de la Directive sur le Code de vie de la population étudiante ;
- Être responsable de l'application des accommodements raisonnables auprès de la population étudiante ;
- Assurer toute autre responsabilité qui lui sera confiée par le Collège.

PROFIL RECHERCHÉ

La personne recherchée possède les habiletés pour une communication efficace, est reconnue pour son leadership, son sens de l'innovation et de l'inclusion, son ouverture d'esprit, son engagement et sa transparence. Elle démontre une forte capacité pour le travail d'équipe et la gestion d'équipes de travail. Capable de travailler sous pression et de gérer plusieurs dossiers à la fois, elle démontre un esprit de décision s'illustrant par des réalisations concrètes et par l'atteinte des objectifs fixés.

Possédant une bonne connaissance du milieu collégial, elle manifeste un intérêt marqué pour le service aux étudiantes et aux étudiants et les mesures qui doivent être déployées pour favoriser son bien-être et sa réussite. Elle a la capacité de développer une offre de service qui se traduit par le partage d'idées, de valeurs, d'objectifs et de processus de gestion qui visent la valorisation des personnes et la résolution de problèmes. Elle fait preuve de vision et adhère au projet éducatif du Collège.

EXIGENCES

- La personne recherchée détient un baccalauréat ;
- Un diplôme de deuxième cycle dans une discipline appropriée sera considéré comme un atout ;
- Cinq années d'expérience pertinentes de préférence dans le milieu de l'éducation collégiale, dont 3 années comportant de la gestion ;
- Bonne connaissance des services adaptés et des besoins émergents des étudiants.
- Bonne connaissance du milieu collégial, des besoins de la communauté étudiante et du secteur des affaires étudiantes ;
- La connaissance du logiciel Coba collégial sera considérée comme un atout ;
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit (vérifiée par tests) ;
- Habiletés spécifiques : habiletés politiques, sensibilité aux besoins des membres de son personnel et de la population étudiante, capacité à travailler en équipe.

COMMENT INTÉGRER NOTRE ÉQUIPE DE CHOIX :

Pour mettre vos talents au service de notre Collège, veuillez nous faire parvenir, dans un seul fichier, à l'aide du portail de recrutement : <https://enligne.cmontmorency.qc.ca/finnet/login.asp> votre curriculum vitae accompagné d'un texte précisant votre vision du poste, au plus tard le 29 avril 2026, 16 heures.

DATE D'ENTREVUE :

Les entrevues auront lieu le 11 mai 2026.

Le Collège applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les personnes autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Pour les personnes ayant un handicap, des mesures d'adaptation peuvent être mises en place selon les besoins identifiés.

Nous remercions tous les candidats qui démontrent leur intérêt, toutefois, seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue. À noter que les documents soumis deviennent la propriété du Collège.